

## Sur le premier Tartuffe

—D'après les luttes de Molière de G. Michaut—

Yuichi TOKUMURA

Le Tartuffe de Molière a été joué devant le roi le 12 mai 1664, 6e jour des fêtes connues sous le nom des Plaisirs de l'île enchantée que Louis XIV a données à Versailles. Il est admis sans contestation que ce Tartuffe comportait trois actes.

Le Registre de La Grange dit: "La troupe est partie par ordre du roi pour Versailles, le dernier de ce mois(d'avril), et y a séjourné jusques au 22e mai. On y a représenté... trois actes du Tartuffe, qui étaient les trois premiers." L'édition autorisée de 1682 de La Grange dit que "les trois premiers actes de cette comédie" ont été joués en 1664, le 12 mai. Et aussi le récit des Plaisirs de l'île enchantée qu'on a publié en 1682 dit: "Le soir(du 12 mai 1664) Sa Majesté fit jouer les trois premiers actes d'une comédie nommée Tartuffe que le sieur Molière avait faite contre les hypocrites; mais, quoiqu'elle eût été trouvée fort divertissante, le roi connut tant de conformité entre ceux qu'une véritable dévotion met dans le chemin du ciel, et ceux qu'une vaine ostentation de bonnes œuvres n'empêche pas d'en commettre de mauvaises, que son extrême délicatesse pour les choses de la religion eût de la peine à souffrir cette ressemblance du vice avec la vertu, et, quoiqu'on ne doutât point des bonnes intentions de l'auteur, il défendit cette comédie pour le public, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement achevée, et examinée par des gens capables d'en juger, pour n'en pas laisser abuser à d'autres, moins capables d'en faire le discernement." Selon ces documents, il semble qu'il soit incontestable que le Tartuffe joué à Versailles au mois de mai 1664 était les trois premiers actes d'une pièce inachevée.

Mais Michelet dont l'intuition va souvent au fond des choses touche au Tartuffe en écrivant à propos d'Amphitryon: Molière "s'acharnait à faire jouer Tartuffe. C'est en vain qu'il avait cousu à la pièce, complète en trois actes(et plus forte ainsi), deux actes, qui font une autre pièce pour l'apo-

théose du roi." Sauf J.-J. Weiss, beaucoup de critiques rejettent cette opinion. Paul Mesnard dit: "De telles assertions étonnent. Il suffit de lire les trois actes pour juger s'ils font une pièce entière. A la fin du IIIe acte, tout demeure encore en suspens. M. Michelet eût du moins bien fait de dire où il avait trouvé quelque raison de supposer qu'on joua devant le roi, en mai 1664, tout autre chose que les trois premiers actes à peu près tels que nous les avons, un premier Tartuffe complet, avec son dénouement aujourd'hui inconnu."

Et Rigal: "Quand Michelet a hasardé cette affirmation, il avait sans doute négligé de relire l'oeuvre dont il parlait." Pourtant en examinant en détail les documents sur le Tartuffe, G. Michaut dit que l'opinion de Michelet n'a pas tort, et que le Tartuffe joué aux Plaisirs de l'île enchantée en 1664 est une pièce achevée en trois actes. Écoutons un peu ses opinions.

Il dit que les documents qui témoignent que le Tartuffe joué à Versailles était les trois premiers actes d'une pièce inachevée sont sans valeur, si on les examine en détail. Par exemple, quant au Registre de La Grange, on ignore la date où ces pages ont été écrites. Il est attesté pleinement aujourd'hui par des erreurs qu'on y trouve que la Grange n'a pas écrit ces pages au jour le jour, mais il les a mis au net à loisir, au bout de quelque temps. On ne serait pas étonné qu'il eût mis ces pages au net vers la fin de l'année. Sa rédaction: "trois actes du Tartuffe, qui étaient les trois premiers", serait donc postérieure au premier Placet que Molière a présenté au roi. Molière dont la demande a été rejetée par le roi aurait voulu ajouter deux actes à sa pièce et aurait annoncé son intention à ses collaborateurs. C'est pourquoi La Grange aurait considéré la pièce qu'on avait jouée à Versailles comme inachevée. Si on lit le Registre, on est sûr que la note de La Grange est postérieure au 22 mai. En ce temps-

là Molière a fait tous ses efforts pour défendre le droit de sa comédie persécutée, et quand il a vu que cela ne parvenait à rien, il a peut-être conçu l'idée de modifier sa pièce pour la rendre plus acceptable. Dès lors, La Grange avait de bonnes raisons pour écrire que la pièce de son maître avait été les trois premiers actes d'une pièce inachevée. Et puis il faut faire attention au fait que l'édition des Plaisirs de l'île enchantée qu'on cite pour prouver que la pièce jouée à Versailles est les trois premiers actes d'une pièce inachevée a une variante. L'édition que j'ai citée plus haut est celle de 1682. La première édition des Plaisirs de l'île enchantée de 1664, la seconde de la même année et la troisième de 1665 disent: "une comédie", et mentionnent que le roi "la défendit en public", mais il n'y a pas de mots "jusques à ce qu'elle fût entièrement achevée". Ici on ne dit pas que ce sont les trois premiers actes d'une pièce inachevée.

D'ailleurs il y a beaucoup de textes qui parlent du Tartuffe de Versailles comme d'une pièce, et non comme de trois actes d'une pièce. Les procès-verbaux de la Compagnie du Saint-Sacrement, le 17 avril, le 27 mai, le 14 septembre, disent: comédie; la Gazette du 17 mai dit: une pièce de théâtre intitulée l'Hypocrite; Loret dit également, le 24 mai: une pièce de grand mérite; le curé Roullé dit aussi vers août: une pièce toute prête d'être rendue publique; et dans son premier Placet, Molière en parle comme d'une pièce achevée, en disant: "... je faisais une comédie... je l'ai faite, cette comédie... la suppression de cet ouvrage... dans cette comédie... Ma comédie..." Ainsi tous les témoignages vers 1664, 1665 sauf le Registre de La Grange ne disent pas que ce sont les trois premiers actes d'une pièce inachevée.

D'ailleurs, si cette pièce a été les trois premiers actes d'une pièce inachevée, pourquoi Molière a-t-il joué une telle pièce devant le roi, dans une réunion très cérémonieuse comme les Plaisirs de l'île enchantée? Et puis il est étrange que le roi ait pu défendre la représentation d'une telle pièce. On allègue des raisons pour expliquer la représentation d'une telle pièce inachevée: par exemple, Molière a joué une pièce inachevée, parce qu'il n'avait pas eu

le temps de la finir, ou bien, il a fait un essai préliminaire en donnant les trois premiers actes seulement, parce que la pièce achevée était trop hardie.

Mais Molière n'avait pas l'habitude de donner des pièces inachevées. Par exemple, la Princesse d'Elide qu'il a commencé d'écrire en vers pour les Plaisirs de l'île enchantée a été terminée en prose, parce qu'il n'avait pas le temps et qu'il était pressé par les ordres du roi. Quant à Psyché de 1671, il a préféré demander l'assistance de Corneille plutôt que de donner une œuvre incomplète. A titre d'exception, nous avons Mécécerte de 1666 qui a été interrompue après deux actes. Mais c'est à cause du roi qui a demandé sa pièce en cet état. Et puis elle a été destinée à la cinquième entrée dans un ballet. Comme on voit souvent dans les représentations de gala, l'auteur a offert un échantillon d'une future pièce en cinq actes et comme il n'a pas le temps de la finir, il l'a arrangée, comme pièce en deux actes et elle a un début, un milieu et une fin. Ainsi Molière n'avait pas l'habitude de donner des pièces inachevées. Pourquoi aurait-il donné le Tartuffe inachevée? Parce qu'il n'avait pas le temps?

C'est la Princesse d'Elide qu'il n'avait pas le temps de finir. Cela se comprend, puisqu'elle a été écrite en prose dans la dernière moitié pour la terminer avant les Plaisirs de l'île enchantée. Au contraire, le Tartuffe a été écrit pour le Palais-Royal, et il faut penser que Molière l'avait préparé depuis longtemps. L'Ecole des femmes, jouée en décembre 1662, a pu attirer le public pendant l'année 1663, grâce à la Critique de l'Ecole des femmes et à l'Impromptu de Versailles qui ont maintenu l'attention publique à sa suite. Molière, directeur d'une troupe de théâtre, doit avoir pensé à donner une nouvelle pièce depuis cette époque. Sinon, il aurait été inapte à diriger une troupe. Comme on dit qu'il écrivait si vite, une grande partie de l'année 1663 aurait été suffisante pour écrire une pièce bien retouchée pour lui. Et puis, nous savons par Brossette que Molière avait terminé le premier acte du Misanthrope dès 1664. Comme on ne peut pas supposer que Molière ait mené de front deux pièces aussi importantes,

il est vraisemblable qu'il a écrit le Misanthrope après avoir achevé le Tartuffe. Il en résulte que le Tartuffe a été écrit pendant l'année 1663, et il est impensable que le temps ait manqué à Molière.

Ainsi on peut penser que Molière a achevé son oeuvre, et c'est par son stratagème qu'il n'aurait pas fait voir le dénouement de sa pièce? Si c'était un stratagème, ce serait le stratagème le plus maladroit. A ce moment-là, Molière avait affaire avec de puissants ennemis; le parti dévot. Dans ce cas, le mieux serait de faire tomber le rideau sur le triomphe de l'hypocrite sans montrer que ce scélérat est démasqué et qu'il est puni en tombant dans le piège? Et le meilleur moyen serait de laisser ignorer ces éloges du roi et de perdre une occasion qui pourrait lui donner un avantage? Alors qu'on pense qu'une oeuvre est bonne quand, à la fin, les méchants sont punis et les bons récompensés, ce ne serait pas avantageux de perdre cet avantage. Il est donc inadmissible que Molière ait fait voir seulement les trois premiers actes par son stratagème.

Les fondements qu'on propose de la représentation d'une pièce inachevée sont, nous l'avons vu, faibles, et je pense qu'on peut admettre l'existence du Tartuffe complet en trois actes. Molière n'a dit nulle part que le Tartuffe joué à Versailles fût inachevé. Si cela était, il l'aurait dit quelque part. Son oeuvre a été exposée à l'attaque des dévots et si cette pièce avait été inachevée, il se serait plaint en disant qu'il avait été jugé et condamné sur une oeuvre incomplète. Il aurait attaqué le procédé injuste des adversaires qui ne lui avait pas donné le temps de finir son oeuvre, qui n'avaient pas voulu savoir le dénouement et qui avaient contraint le roi à défendre sa pièce. Mais il ne l'a dit nulle part. Dans son premier Placet, nous l'avons vu, il dit: une comédie, comme si elle était achevée. Dans son second Placet, il dit qu'il a mis des "adoucissemens" et qu'il a "retranché" ce qui peut fournir des prétextes de blâme, mais il ne dit pas qu'il ait achevé sa pièce incomplète. Dans sa Préface aussi, il ne dit pas que sa pièce incomplète ait été condamnée. A en juger par ces choses, on peut penser que le Tartuffe de Versailles est une pièce complète en trois actes.

Après ce premier Tartuffe complet en trois actes, on peut penser qu'il y a eu une seconde version, bien qu'on n'en sache pas la date. La Grange dit dans son Registre et dans l'édition de 1682 qu'elle a été jouée "en cinq actes", "parfaite, entière et achevée en cinq actes", la première fois, le 29 novembre 1664, la seconde fois, le 8 novembre 1665, au château du Raincy, pour le prince de Condé. Voilà qui est assez, semble-t-il, mais on rencontre des difficultés ici. Le 26 février 1666, Lionne, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères écrit au bibliothécaire de la reine de Suède: "Monsieur, ce que vous mandez de la part de la Reine de Suède touchant la comédie de Tartuf, que Molière avait commencé et n'a jamais achevée, est absolument impossible..." Et au mois d'octobre 1665, le fils du prince de Condé, le duc d'Enghien, qui a hérité l'orthographe simplifiée de son père, écrit une lettre à un de ses hommes d'affaires, à Paris, M. de Ricous: "Monsieur mon père ira à la Saint-Hubert à Versailles, et le lendemain de la Saint-Hubert il ira au Raincy où Madame la Princesse Palatine ira l'attendre. On y voudrait avoir Molière pour jouer la comédie des Médecins (l'Amour médecin) et l'on voudrait aussy y avoir Tartuffe. Parlés-luy en donc pour qu'il tiene ces deux comédies prestes et, s'il y a quelque rôle à repasser, qu'il les face repasser à ces camarades. S'il en vouloit faire quelque difficultés, parlés-luy d'une manière qui luy face comprendre que Monsieur mon Père et moy en avons bien envie et qu'il nous fera plaisir de nous contenter en cela et de n'y point apporter de difficulté. Si le quatrième acte de Tartuffe estoit fait demandés lui s'il ne le pouroit pas jouer. Et ce qu'il faut lui recommander particulièrement c'est de n'en parler à personne et l'on ne veut point que l'on le sache devant que cela soit fait. Dittes luy donc qu'il n'en dise mot et qu'il tiene prest tout ce qu'il faut pour cela. Je me suis chargé de la part de Monsieur mon père de vous mander ce que je vous mande. N'en parlés du tout qu'à Molière. Si M. le Nostre est à Paris, il faudroit faire en sorte qu'il vint le plus tôt qu'il pouroit. Parles-luy et dittes-luy que Monsieur mon père l'atant pour le Parterre. Parlés à M. Caillet pour la voiture. Vous

êtes un homme vigilant et actif. Je scay bien que l'on peut se reposer sur vous. Je vous prie de n'y pas manquer et de me faire scavoir la responce de Molière.

Henry-Jules de Bourbon."

Dans cette lettre, le duc d'Enghien dit: "Si le quatrième acte de Tartuffe estoit fait demandés lui s'il ne le pouroit pas jouer." Mais sur la comédie déjà achevée en cinq actes au mois de novembre 1664, pourquoi le duc d'Enghien demanda-t-il au mois d'octobre de l'année suivante si le quatrième acte a été fait? Sur ce point, un acteur de la Comédie-Française et chercheur connu de Molière, Régnier dit que le duc d'Enghien s'est mal exprimé et qu'il a voulu demander si le nouveau quatrième acte était fait ou si le quatrième acte était refait. Molière a joué le Tartuffe en cinq actes le 29 novembre 1664 au Raincy dont le quatrième acte entre Tartuffe et Elmire était si scabreux que quelqu'un, peut-être le grand Condé, aurait demandé à Molière de le refaire. Et Régnier dit que la lettre du duc d'Enghien demande si ce quatrième acte a été refait et qu'au contraire le cinquième acte où l'on fait l'éloge du roi ne soulevant aucune difficulté, on n'en fait pas mention. Quant à la lettre de Lionne de 1666, on dit qu'il a dit ainsi ou bien parce qu'il était mal renseigné, ou bien pour ne pas décourager la Reine de Suède.

Si le Tartuffe a été joué en cinq actes, deux fois, près de Paris, devant les personnages illustres, un secrétaire d'Etat ne peut pas l'ignorer, et la Reine de Suède a dû le savoir. Elle a dû être au courant de ce qui se passait à la cour de France et puisqu'elle s'intéressait au Tartuffe, elle aurait été bien informée des détails sur l'affaire du Tartuffe. Si Lionne avait menti pour ne pas décourager cette reine, il l'aurait plutôt blessée. Quant à la lettre du duc d'Enghien, s'il veut demander si le nouveau quatrième acte a été fait, pourquoi ne le dit-il pas? Même si c'était possible, pourquoi répète-t-il cette insistance sur le secret nécessaire trois fois? Si Molière a joué le Tartuffe en cinq actes le 5 novembre 1664, et qu'on lui a recommandé d'atténuer le quatrième acte qui était audacieux, il n'y a pas de quoi le garder secret. Si le nouveau quatrième acte devient moins scabreux, l'attente du peuple sera

moins grande, et par conséquent on est moins justifié à lui recommander de le garder secret.

L'interprétation de ces choses par G. Michaut est la suivante: ce serait le premier Tartuffe en trois actes que Molière aurait joué au Raincy au mois de novembre 1664, et dès lors il aurait manifesté son intention de le refaire en quatre actes ou en cinq actes. Et ce serait le quatrième acte de ce nouveau Tartuffe que le duc d'Enghien aurait voulu connaître. S'il en est ainsi on peut prendre la lettre de Lionne qui dit que le Tartuffe n'est pas achevé en ce temps-là sans donner une interprétation abusive. Dans ce cas, ce sont les témoignages de La Grange qui y font obstacle, mais G. Michaut dit que du fait qu'il a mis son Registre au net longtemps après, on peut les négliger comme erreurs.

Je ne suis pas sûr s'il y a eu une pièce de quatre actes entre le premier Tartuffe de 1664 et le l'Imposteur en cinq actes de 1667 comme Michaut le dit, mais il est indéniable que le Tartuffe a évolué par trois phases: celui de 1664 qui a été joué à Versailles, celui de 1667, le l'Imposteur qui a été joué à Paris et interdit tout de suite, et celui de 1669 qui a été joué en cinq actes, autorisé par le roi et nommé de nouveau le Tartuffe. Le dernier, nous pouvons le lire maintenant. Le second, nous pouvons le connaître en détail par la Lettre sur la Comédie de l'Imposteur qui nous fait savoir qu'il n'y a pas de grande différence entre le dernier et le second à part quelques détails. Mais le premier n'a laissé qu'un peu de traces. A partir de ces traces, les savants forment des conjectures sur le premier Tartuffe, mais ce sont de pure suppositions. Je raisonne ici sur le premier Tartuffe d'après Michaut.

Si le premier Tartuffe s'est terminé à la fin du troisième acte, il a dû être différent du trois premiers actes de la pièce en cinq actes que nous lisons maintenant. A la fin du troisième acte du Tartuffe actuel, tout est en suspens et on y trouve une pièce qui manque d'unité. Il n'est pas probable que le Tartuffe en cinq actes ait été fait en cousant machinalement deux actes à la pièce qui s'achève en trois actes. Pour transformer une pièce de trois actes en une pièce de cinq actes, il faut remanier les trois actes, et y introduire les nouveaux éléments qui préparent les deux actes suivants. C'est une assez grande modification.

Quand on dit qu'on a joué les trois premiers actes à Versailles, cela ne signifie pas qu'ils sont les trois premiers actes du Tartuffe actuel, cela veut dire que les éléments qu'on trouve dans les trois premiers actes du Tartuffe actuel étaient déjà dans le premier Tartuffe. Dans le Tartuffe que nous lisons maintenant, il y a un sujet principal où le héros Tartuffe dupé Orgon, tâche de posséder son bien et sa femme, et y échoue et un sujet accessoire des amours de Marianne et de Valère. Dans le premier Tartuffe, comme il est difficile de développer les deux sujets eu égard à la limitation de trois actes, il n'y aurait pas eu ce sujet accessoire. Le deuxième acte actuel qui est rempli du problème de mariage de Marianne et du dépit amoureux entre Valère et Marianne est étroitement lié avec le quatrième et il aurait été inséré par nécessité pour transformer une comédie de trois actes en une comédie de cinq actes. Par conséquent, le deuxième acte du premier Tartuffe a dû en être différent. Dans la pièce en cinq actes, Tartuffe apparaît au troisième acte, mais dans la pièce en trois actes, il a dû entrer en scène au moins dès le deuxième acte. En tout cas, si l'on ôte le sujet accessoire des amours de Marianne et de Valère, on trouvera le dénouement du sujet principal dans la fin du troisième acte: Tartuffe fait la cour à Elmire et il est surpris par Damis. Mais il a réussi à persuader son innocence à Orgon. Elmire semble renoncer à lutter contre lui. Damis est chassé. Pour rendre sa victoire certaine, Tartuffe dit que désormais il ne verra pas Elmire, mais Orgon lui dit de la fréquenter:

Non, en dépit de tous, vous la fréquenterez.  
 Faire enrager le monde est ma plus grande joie.  
 Et je veux qu'à toute heure avec elle on vous voie.  
 Ce n'est pas tout encor: pour les mieux braver tous,  
 Je ne veux point avoir d'autre héritier que vous;  
 Et je vais, de ce pas, en fort bonne manière,  
 Vous faire de mon bien donation entière.  
 Un bon et franc ami, que pour gendre je prends,  
 M'est bien plus cher que fils, que femme et que parents.  
 N'accepterez-vous pas ce que je vous propose?

Tartuffe.

La volonté du ciel soit faite en toute chose!

Orgon.

Le pauvre homme! Allons vite en dresser un écrit,  
 Et que puisse l'envie en crever de dépit!

C'est là que le rideau tombe. Orgon est traqué sans s'en douter. Il a l'intention de donner son bien à l'hypocrite, et lui dit de séduire sa femme. Voici le même dénouement que George Dandin nous offre plus tard. Et Michaut dit que l'historiette de Charpy, sieur de Sainte-Croix que Tallemant des Réaux raconte appuie aussi cette analyse.

Dans son second Placet, Molière écrit: "En vain... j'ai déguisé le personnage sous l'ajustement d'un homme du monde, j'ai eu beau lui donner un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée et des dentelles sur tout l'habit... tout cela n'a de rien servi." Donc il est évident que Tartuffe n'est pas un homme du monde dans le premier Tartuffe. Cela signifie qu'il était au sacerdoce? Au théâtre du 17<sup>e</sup> siècle, on dit "le ciel" ou "les dieux" au lieu de "dieu" et "le temple" au lieu de "l'église", et évite d'exciter la religion. Il est donc impensable que l'on fasse entrer un prêtre en scène. A plus forte raison, il est impensable que Molière ait fait entrer en scène un directeur de conscience ou un prêtre, en lui donnant un rôle dégoûtant. Le roi qui a cédé à la pression de la religion et a interdit sa pièce ne lui aurait pas autorisé à faire cela, et encore moins la reine mère qui était croyante l'aurait reconnu. L'opinion que Tartuffe est un homme d'église ou un directeur de conscience provient des deux vers dans le dernier Tartuffe:

C'est de tous ses secrets l'unique confident  
 Et de ses actions le directeur prudent.

Ce mot directeur ne veut pas toujours dire un directeur de conscience. Dans le premier Tartuffe, le héros portait peut-être une soutane. Mais celui qui portait une soutane n'était pas toujours ecclésiastique. Une soutane était à la fois le vêtement des gens d'église et celui de gens de robe. Et comme un laïque pieux qui renonçait au monde pouvait porter une soutane, il est probable que Tartuffe portait une soutane en tant qu'homme pareil.

Molière dit aussi dans son second Placet: il a "mis en plusieurs endroits des adoucissements et retranché avec soin tout ce qu'il a jugé capable de fournir l'ombre d'un prétexte" à ses calomnieux.

Mais on ne sait pas exactement ce qu'il faut entendre par ces mots. D'après ce que dit une tradition, les vers

O ciel, pardonne-lui la douleur qu'il me donne  
aurait d'abord été

O ciel, pardonne-lui comme je lui pardonne,  
ce qu'on regarde comme une parodie du pater.  
Même si Tartuffe est un laïque portant une soutane,  
comme il joue un rôle d'hypocrite, il est probable  
qu'il emploie de tels mots religieux sur la scène.  
C'est peut-être ces genres de mots que Molière a  
retranchés.

Comme nous l'avons vu, il y a un sujet principal où Tartuffe dupe Orgon, tâche de posséder son bien et sa femme et y échoue et un sujet accessoire des amours de Marianne et de Valère dans le Tartuffe actuel. Mais si le premier Tartuffe a été achevé en trois actes, ce dernier n'aurait pas existé ou il aurait été réduit remarquablement, parce que Tartuffe serait entré en scène dès le deuxième acte. Et le rôle de Marianne aurait été réduit ou bien il n'aurait pas existé. Dans les vers que j'ai cités ci-dessus et qui auraient formé la fin du premier Tartuffe, il y a les mots, "que pour gendre je prends", mais ces mots ont-ils existé effectivement dans le premier Tartuffe? S'ils n'existaient pas, il n'y aurait pas eu le mariage de Marianne avec Tartuffe. Même s'ils existaient, Marianne aurait été un personnage accessoire qui n'apparaissait pas en scène et l'on ne se serait pas intéressé à son mariage avec Tartuffe parce qu'on ne l'a jamais vue. Dans le premier acte de l'Imposteur Marianne accompagne Mme Pernelle avec tous les siens. Mais parmi les médisances que la vieille dame jette contre la famille, on ne trouve pas les mots adressés à Marianne. C'est peut-être une trace indiquant qu'elle restait dans la coulisse au Premier Tartuffe? A la scène III du premier acte dans le Tartuffe actuel, Damis dit:

Si même ardeur enflamme et ma soeur et  
Valère,

La soeur de cet ami, vous le savez, m'est chère;  
Et à la scène IV de l'acte III, il dit aussi:

La fourbe trop longtemps a gouverné mon père

Et desservi mes feux avec ceux de Valère.

Ce sont les seuls endroits indiquant les amours de Damis avec la soeur de Valère. Dans le premier Tartuffe, Marianne serait apparue sous

cette forme, ou dans le cas où elle serait apparue en scène, elle n'aurait pas joué un rôle important. Et dans le deuxième acte, Tartuffe serait apparu comme hypocrite qui faisait obstacle à ces amours et qui tâchait de posséder le bien et la femme d'Orgon.

Dans le troisième acte, Tartuffe fait la cour à Elmire et y est surpris par Damis qui était caché dans le cabinet. Dans le Tartuffe actuel, Elmire se retire sans s'excuser de la dénonciation auprès de son mari Orgon pour rappeler son attitude à Tartuffe et le rassurer dans le quatrième acte. C'est peu naturel et au premier Tartuffe achevé en trois actes, la situation en est peut-être un peu différente. D'après *Lettre sur l'Imposteur*, cet endroit de l'Imposteur est le suivant: "La dame avoue la vérité de ce que dit Damis, mais en le blâmant de le dire. Son mari les regarde l'un et l'autre d'un oeil de courroux", et leur "reproche de toutes les manières les plus aigres qu'il se peut, la fourbe mal conçue qu'ils veulent lui jouer." Dans le premier Tartuffe aussi, la situation a dû être ainsi. Apprenant la mauvaise action de Tartuffe par Damis et sa femme Elmire, non seulement Orgon ne se réveille pas, mais encore il les regarde comme fourbes. C'est pour cela que l'aveuglement d'Orgon causé par la dévotion inspirée par Tartuffe se fait valoir. D'autre part, d'après la *Lettre sur l'Imposteur*, Panulphe laisse voir son point faible à Elmire, "il ferait presque pitié," et la dame "sensible à cette pitié" lui promet de ne rien dire, si Panulphe aide le mariage de Marianne. C'est une trace du premier Tartuffe, dit-on. Si Elmire a un tel sentiment, traitée très froid par son mari et sa belle-mère et traquée, les vers suivants ne font-ils pas ressortir le ridicule du mari classique, devenu cocu?

Non, en dépit de tous, vous la fréquenterez.

Faire enrager le monde est ma plus grande  
joie,

Et je veux qu'à toute heure avec elle on vous  
voie.

Dans le Tartuffe actuel, ces vers précèdent l'annonce de la donation, mais dans l'Imposteur ils la suivent. Ce procédé dans l'Imposteur est peut-être une trace du premier Tartuffe. Dans la pièce en cinq actes, il convient de mettre l'annonce de la donation postérieurement pour le déroulement de

l'histoire, mais dans la pièce en trois actes, mieux vaudrait mettre ces vers postérieurement, ce qui fait ressortir l'effet du mari devenu cocu.

Quant à Cléante, il est certain qu'il y a eu un Cléante dans le premier Tartuffe, parce que Molière dit dans son premier Placet qu'il a essayé de distinguer le vrai dévot de l'hypocrite. Dans l'Imposteur Cléante est incliné à se ranger du côté des ennemis du fourbe, et dans le premier Tartuffe

aussi, il aurait été ainsi. Dans les mots de Cléante au Tartuffe actuel, il y a beaucoup de ripostes de Molière aux ennemis et ils sont donc postérieur à l'interdiction de la pièce.

En tout cas, d'après l'opinion de Michaut, le premier Tartuffe est achevé en trois actes, et il est une pièce comme *George Dandin*. Mais dans ce domaine, il y a peu de documents, et ses opinions restent dans les limites de la conjecture.

## BIBLIOGRAPHIE

*Gustave Michaut, les Lutttes de Molière.*

*Henri d'Alméras, le Tartuffe de Molière.*

*Antoine Adam, Histoire de la littérature française au XVIIe siècle, Tom III.*

小場瀬卓三, 「タルテュッフ」研究